

A

ssociation de Défense de l'Ecole Catholique

Aux anciens élèves de nos écoles

D

Nous sommes débiteurs tout au long de notre existence envers ceux qui nous ont donné la vie, de leurs biens, de leur science ou de leur temps, qui nous ont instruits, guidés, conseillés, consolés. A Dieu d'abord, qui nous a aimés et créés, nous a surélevés à la vie divine par le don de la grâce lors de notre baptême, nous devons d'éternelles actions de grâce. Nous contractons aussi une dette immense envers nos parents pour des raisons faciles à comprendre, et une dette d'honneur envers tous ceux qui nous ont fait du bien. La vertu de reconnaissance ou de gratitude permet de rendre cet honneur dû à nos différents bienfaiteurs. Elle est donc à pratiquer sous diverses manières.

E

Saint Thomas d'Aquin, traitant dans sa *Somme théologique* du vice de l'ingratitude, expose à cette occasion les trois éléments exigés par la vertu opposée, la reconnaissance. « Le premier est que l'homme reconnaisse le bienfait reçu ; le deuxième qu'il en rende grâce ; le troisième qu'il le rétribue, compte tenu des circonstances et selon ses possibilités. » (*Somme théologique*, II^a II^{ae} q. 107, art. 2) Expliquons ces trois points.

C

Pour ne pas être ingrat, il faut premièrement savoir prendre conscience du bienfait reçu. Le monde d'aujourd'hui, qui multiplie abusivement les droits de l'homme en y intégrant des avantages qui relèvent d'une mutualisation des aides sociales et non d'un droit au sens strict, restreint la notion de bienfaisance et, en conséquence, de gratitude. Un enfant habitué à recevoir des cadeaux oublie que ce sont des... cadeaux et prend ce qu'on lui offre pour des choses dues. Il reprochera à ses parents d'être injustes si ceux-ci venaient à restreindre le nombre ou la qualité de leurs dons. Devenu adulte, ce grand enfant risque de manifester dans la rue pour revendiquer des droits imaginaires.



Course sportive à l'école St-Jean-Bosco de Marlieux (01)

Savoir reconnaître la bienfaisance et savoir identifier nos bienfaiteurs, c'est donc percevoir quelque chose de profond et d'inhérent à notre condition de créature. C'est aussi le premier pas de

la vertu de gratitude qui relève analogiquement de la justice, puisque, par elle, nous rendons quelque chose, à celui envers qui nous avons contracté une dette d'honneur, du fait de son bienfait à notre égard.

Ensuite, nous dit saint Thomas, il faut savoir dire merci. L'expression de notre reconnaissance, issue de la prise de conscience du bienfait reçu, doit s'exprimer auprès du bienfaiteur. C'est la pratique de cette vertu que l'on inculque aux enfants dès leur plus jeune âge en leur apprenant tout simplement à dire « merci ». Envers Dieu, nous savons qu'il faut rendre grâce, étant donné l'étendue infinie de ses dons. Nous le faisons après un repas, à la fin d'une journée, d'une année écoulée, ou après toutes sortes d'événements heureux. Le *Te Deum* et le *Magnificat* viennent habituellement chanter la reconnaissance des hommes envers Dieu source de tous biens. Plus parfaitement, la dimension « eucharistique » du sacrifice de la Messe est le degré suprême de l'ac-

tion de grâce provenant du sacerdoce éternel du Christ Souverain Prêtre.

Enfin, la vertu de reconnaissance exige que celui qui a reçu rétribue à son tour son bienfaiteur, « *compte tenu des circonstances et selon les*



Promenade de rentrée pour les élèves internes de L'Etoile du Matin (57).

possibilités » du bénéficiaire, précise le Docteur angélique. Ce troisième élément tient compte du fait que le bénéficiaire peut être momentanément dans l'impossibilité matérielle de se rendre à son tour bienfaisant envers celui qui lui a fait un cadeau. Il n'est d'ailleurs pas tenu de lui offrir un don de même valeur matérielle. Son intention effective de rétribuer son bienfaiteur à sa manière tient souvent lieu d'expression complète de sa gratitude. Pour être vertueusement reconnaissant, il est simplement tenu de ne pas manquer l'occasion qu'il aurait de lui prouver sa reconnaissance en se faisant à son tour source d'un bien gratuit. Ce troisième élément est sans doute le moins respecté car il n'entre pas aux yeux des hommes dans la justice commutative qui est

mieux identifiable, puisqu'elle exige clairement le paiement d'un achat ou l'acquittement chiffré d'une dette. La dette de la personne à qui l'on a offert un bienfait n'est certes pas de même nature que les dettes habituelles contractées entre les hommes. Relevant de l'honneur dû au bienfaiteur, elle n'en est pas moins réelle et l'acquittement de la gratitude élèvera l'âme de celui qui la pratiquera, en même temps qu'elle renforcera l'amitié entre bienfaiteur et bénéficiaire.

Mais concernant sa troisième composante, la gratitude est, si l'on peut dire, un plat qui peut très bien se manger froid. D'abord parce que l'on peut se rendre compte tardivement et avec le recul du temps de ce que

nous devons à nos bienfaiteurs. L'enfant a grandi et il mesure mieux ce qu'il doit à ses parents, à ses maîtres, à ses bienfaiteurs de toutes sortes. Ensuite, comme on l'a vu, parce que les circonstances elles-mêmes peuvent imposer un délai à la reconnaissance, faute de pouvoir disposer de moyens de s'en acquitter. Une personne pauvre ne pourra probablement pas être un bienfaiteur matériel envers son bienfaiteur,



Cour de récréation
à l'école Saint-Michel-Garicoïts d'Etcharry, en pays basque.

tant que durera sa propre pauvreté. Un enfant ne sera en mesure de manifester envers ses parents sa reconnaissance que lorsque ceux-ci seront peut-être dans le besoin ou se trouveront dans la nécessité de recevoir une aide quelconque. En attendant, l'enfant cherchera toujours à être reconnaissant dans son attitude et dans son langage. L'élève devenu adulte, quant à lui, découvrira avec le temps, ce qu'il doit à ceux qui lui ont donné l'instruction et l'éducation dont il vit désormais.

C'est dans cette situation que se trouvent bon nombre d'anciens élèves de nos écoles. Grâce à leurs parents qui les ont mis dans des établissements vraiment catholiques, ils ont pu recevoir bien des grâces, bien des principes intellectuels et moraux, bien des sacrements, bien des conseils qui les aident chaque jour de leur vie et ils doivent donc en prendre conscience pour savoir en dire merci. Il se peut que certains

aient subi plus que goûté leur présence en internat ou école catholique, du fait qu'ils se sont sentis contraints de vivre selon un rythme ou des règles de vie différentes de celles du monde, sans en comprendre le bien-fondé. Mais au fond, avec le recul, n'ont-ils pas appris, même dans l'adversité, même dans les difficultés et les épreuves rencontrées, des occasions de se dépasser, de grandir dans leur caractère, dans l'expérience de la vie sociale ? Ceux-là mêmes – il y en a sans doute quelques-uns - qui se sont sentis soulagés de quitter leur école catholique et qui n'en ont pas gardé un bon souvenir ou qui se sont affranchis de la morale qu'ils y avaient reçue, n'ont-ils vraiment rien gardé de positif qui soit matière à reconnaissance ? Nous pouvons en douter sérieusement.

Quant à la majorité d'entre eux, ces anciens élèves savent tout le bien reçu et ce qu'ils doivent aux écoles catholiques qu'ils ont fréquentées. Beaucoup savent le dire et viennent remercier leurs anciens professeurs. Une fois mariés et devenus parents à leur tour, ils trouvent naturel d'inscrire leurs propres enfants dans ces écoles qui mènent vers Dieu, car ils ont compris que toutes les écoles ne se valent pas lorsqu'il s'agit d'éduquer l'enfant pour la cité terrestre et plus encore pour la Cité céleste. S'ils sont devenus prêtres ou religieux, ils savent encore mieux ce qu'ils ont puisé de grâces et de lumières auprès des instruments humains et pourtant faillibles qui étaient sur leur chemin.

A tous ceux qui ont pris conscience de ce qu'ils doivent à leurs anciennes écoles, nous osons proposer de soutenir l'ADEC, selon la mesure de leurs moyens. L'ADEC redistribue aux écoles secondaires du district de France les dons de ses bienfaiteurs. Les anciens élèves trouveront ainsi l'occasion de s'acquitter de la reconnaissance qu'ils doivent envers les établissements qui ont contribué à les faire devenir ce qu'ils sont aujourd'hui, avec la grâce de Dieu.

Et à tous les autres bienfaiteurs de l'ADEC, nous exprimons toute notre reconnaissance en les assurant de nos prières et de la prière des enfants qui sont scolarisés aujourd'hui. Car il ne suffirait pas de prêcher la gratitude si nous ne la pratiquions pas nous-mêmes. Que tous sachent que, lors de la récitation quotidienne du chapelet, les bienfaiteurs sont systématiquement portés dans nos prières auprès du Cœur de Jésus par la médiation de la Vierge Marie. ■

Abbé Ph. Bourrat

NOUVELLES DES ÉCOLES

École Saint-Jean-Bosco, Marlieux (01)

Le dimanche 14 juin 2020 a eu lieu la cérémonie des premières



communions à l'occasion de la Fête-Dieu. La messe fut célébrée sous le gymnase dont la surface permet un éloignement suffisant des fidèles. Ce furent 15 enfants qui reçurent pour la première fois Jésus Eucharistie dans leur cœur et l'honorèrent au cours de la procession du Saint-Sacrement. Les pre-

mières communions préparées et reçues dans le cadre de l'école sont un des événements marquants de l'année scolaire. Après le confinement imposé par l'Etat, les élèves ont pu retrouver le chemin des écoles et toutes les âmes ont pu retrouver la pratique courante et aisée des sacrements. Deo gratias !

École St-Michel-Garicoïts, Etcharry (64)

Du 20 au 27 février 2020, les élèves de 2^{nde} et 3^e se sont rendus à



Rome en pèlerinage : une première très appréciée et un voyage peu perturbé par la montée du coronavirus. La Providence est bonne : à peine avaient-ils visité les catacombes que celles-ci étaient fermées le soir-même.

Les vacances d'été auront permis divers travaux : défrichage du parc ; pose de fenêtres au château et aménagement de chambres pour les prêtres de passage. Cela permet de revoir l'organisation des bâtiments d'internat et d'y commencer d'autres travaux : nous devrions avoir bientôt vestiaire et salle de douches pour faciliter l'organisation des activités sportives.

NOUVELLES DES ÉCOLES

École L'Étoile du Matin, Éguelshardt (57)

L'école *L'Étoile du Matin* connaît depuis la rentrée un nouveau record d'effectif scolaire. L'internat arrive à saturation et les élèves se réjouissent d'avoir retrouvé leur école située en pleine forêt, sous la protection de la Vierge Marie.

Parmi les travaux engagés, est prévue la réalisation d'une chambre avec sanitaires mise aux normes pour les handicapés.



Devant l'église d'Éguelshardt, après la messe dominicale.

École St-Michel, La Martinerie - Montierchaume (36)

Les deux mois et demi de fermeture de nos deux écoles (Saint-Michel et Philibert-Vrau) ont été mis à profit pour rénover les 270 mètres carrés de cuisine et créer quatre postes pédagogiques individuels pour les élèves en formation professionnelle des Métiers de bouche. Il a fallu aussi reboucher près d'un kilomètre de tranchées qui avaient été creusées pour permettre à nos élèves en formation Electricité d'installer l'éclairage nocturne des accès à la chapelle, placée au centre de notre site.

Enfin, c'est à cette même période qu'ont pu être acquises portes et fenêtres en aluminium pour fermer notre préau. La pose vient tout juste d'être réalisée en cette première quinzaine de rentrée scolaire. Tous ces frais, ajoutés aux frais habituels de fonctionnement, nous incitent à solliciter une fois encore votre générosité.

Nous remercions tous ceux qui nous soutiennent tant par leur prière fidèle que par leur don numéraire. Qu'ils se souviennent que nous offrons à leurs intentions la récitation quotidienne de notre chapelet en communauté.

NOUVELLES DES ÉCOLES



Un nouveau pensionnaire à l'école Saint-Michel - La Martinerie : un double-poney, vite adopté par les élèves.

Ci-dessous la cuisine de l'ensemble scolaire de La Martinerie, après sa rénovation.

Pour que nos écoles poursuivent leur mission éducative et accompagnent le plus d'enfants possible sur le chemin de leur vie d'adulte, merci de les aider, en faisant des dons, en les faisant connaître et surtout en priant pour cette œuvre d'Eglise qui soutient les familles dans leur mission de conduire leurs enfants vers Dieu.



Oui, je soutiens l'ADEC et je fais un don par

chèque bancaire à l'ordre de « ADEC »

11 rue Cluseret - 92 280 SURESNES CEDEX

ou carte bancaire sur le site www.laportelatine.org

Paiement sécurisé - Reçu fiscal sur demande

Impôt sur le revenu (impôt sur les sociétés) :

66 % du montant de votre don est déductible dans la limite de 20 % du revenu imposable (60% et 5‰ du chiffre d'affaires).

Don déductible de l'ISF ou don de titres (actions) :

nous contacter : tél. : 01 45 06 10 68.

Pour nous aider à faire face à la hausse des demandes de bourses, merci de faire un don, même de 5 € ou 10 €, et de donner cette Lettre à votre entourage (famille, amis, collègues, voisins, etc.).

Le chapelet est récité dans les écoles aux intentions de tous les bienfaiteurs.